

Image not found or type unknown



Faire appel apres jugement

Par **titi74_old**, le **15/08/2007** à **22:37**

bjr je voudrai faire appel apres un jugement que je trouve injuste en effet suite a des difficultée financiere du a des factures de gaz trop elevée 600euro par mois je n'ai pas pu payer tout mes loyer : 4 de retard ; loyer 1250 euro mensuel du coup cheques impayé puis fiché banque de france j'ai continué a payer par la suite mes loyer pour recuperer mes cheques impayé mais jamais voulu me les rendre , je ne peu meme pas faire de credits pour rembourser ma dettes sans ces cheques , j'ai donc decider de demenager , j'ai tout nettoyer : boucher les trous , repeind les quelques taches mais voilà qu'on ne veut meme pas me rendre ma caution de 3 mois de loyer , le proprietaire a decider de repeindre l'appartement a mes fraits total 4000 euro, j'ai jusqu'au 27 aout pour exercer ce recours mais ne sais pas comment mis prendre . pensez vous que je doit faire ce recours merci

Par **ly31**, le **16/08/2007** à **09:24**

BonjourrrrrEtes vous logez par une société d'H.L.M., particulier, agence ???rrrrVous mentionnez avoir 600€ de gaz par mois, cela paraît énorme, avez vous des explications sur cette facturation TRES élevée ??rrrrA vous lirernrrrrnly31

Par **titi74_old**, le **16/08/2007** à **12:37**

bjr j'etais avec une agence et pour la facture de gaz oui tres chere on pense qu'il y avait des fuites meme les voisins avait de grosses factures meme apres avoir demenagé je recevais des factures enorme et il ni avait personne dans l'appartement moi je voudrai juste recuperer

mes cheques impayé et pouvoir rembourser en faisant un credits merci